

ACCUEIL DE LOISIRS DE MARSAC SUR L'ISLE

Plaquette de réservations des vacances d'été 2024
DU LUNDI 8 JUILLET AU VENDREDI 2 AOUT 2024

Retour obligatoire de la plaquette de réservations sur papier à l'ALSH ou par mail AU PLUS TARD LE 18 JUIN 2024 DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES. Aucune réservation ne sera validée avant réception du dossier d'inscription complet par la directrice de l'ALSH



CAMPS :

Du 17/07/24 au 19/07/24 : GS.CP.CE1

DU 24/07/24 au 26/07/24 : CE2.CM1.CM2

MARSAC PARADISE FAIT SES JEUX

Vous pouvez annuler vos réservations par écrit au plus tard le jeudi midi pour le lundi suivant et 48h avant pour les autres jours de la semaine.

Toute absence non justifiée sera facturée (ATL non déduits) sauf sur présentation d'un justificatif. Il est toutefois demandé aux familles d'avertir la direction de l'accueil de loisirs dès que possible.

Objectifs

Favoriser les rencontres amicales et sportives tout en créant une ambiance chaleureuse et conviviale

Permettre aux enfants de découvrir de nouveaux sports grâce à des partenaires du territoire.

Créer un lien avec les familles en les impliquant à travers diverses manifestations.

Contribuer à la dynamique entre les alsh mais également avec les partenaires extérieurs en priorité sur le thème des JO

Contact Grand Périgueux
255 rue Martha Desrumaux
24000 Périgueux
tel : 05.53.35.86.00

Accueil de loisirs de Marsac sur l'Isle
95, route de Bordeaux
24 430 Marsac sur l'Isle
Contact: Edwige BRAZEILLES
Tél : 05.53.54.21.91 / 06.89.62.81.02

OUVERT DE 7H30 A 18H30
POUR LES 3-14 ANS

Accueil du matin : 7h30 –9h30

Accueil du soir : 16h30-18h30

Matin sans repas ou repas + après-midi:
11h30 –12h

Après-midi sans repas ou matin + repas :
13h 13h30

L'équipe d'animation

RAMOS HELENE (directrice)

BRAZEILLES EDWIGE (directrice adjointe)

MARTINS PAIS MANON

HERON CHANEL

ANIMATEURS SAISONNIERS

Tarifs

QUOTIENT FAMILIAL	Journée avec repas		Journée sans repas		Demi-journée avec repas		Demi-journée sans repas		Mercredi		Soirée	Nuitée
	Sans ATL	Avec ATL	Sans ATL	Avec ATL	Sans ATL	Avec ATL	Sans ATL	Avec ATL	Sans ATL	Avec ATL		
De 0 à 400€	6.00€	2,00 €	5.00€	1,00 €	5,50 €	1,50 €	3,50 €	1,50 €	5,50 €	1,50 €	0,50 €	1,50 €
De 401 à 700€	5.50€	2,50 €	4.50€	1,50 €	4,50 €	1,50 €	2.50€	1,00 €	4,50 €	1,50 €		
De 701 à 800€	5.00€		4.00€		3.00€		2.00€		3.00€		1 €	3.00€
De 801 à 1000€	7.00€		6.00€		3.50€		2.50€		3.50€			3.50€
De 1001 à 1250€	9.00€		8.00€		4.50€		3.50€		4.50€			4.50€
De 1251 à 1500€	11.00€		10.00€		5.50€		4.50€		5.50€			5.50€
Plus de 1501€ et non fourni	14.00€		13.00€		7.00€		6.00€		7.00€			7.00€

Pour les enfants ne résidant pas et n'étant pas scolarisés sur une commune de l'Agglomération, une majoration de 50% sera appliquée.

A PREVOIR : couverture et coussin pour la sieste (PS, MS) Gourde, tenue en fonction de la météo, casquettes, affaires de rechange, serviette de table. Toutes les affaires doivent être marquées au nom et prénom de l'enfant.



La priorité d'inscription est donnée aux enfants dans l'ordre suivant :

- qui habitent ou sont scolarisés sur le territoire (communes) de l'ALSH,
- qui viennent régulièrement (tous les mercredis, vacances scolaires),
- qui restent en journée entière
- qui sont inscrits en période complète (semaine pour les vacances)
- des fratries
- par ordre d'arrivée des bulletins de réservations et dans les délais.

NOM DE L'ENFANT	PRENOM	AGE	CLASSE		
	JOURNEE ENTIERE	1/2 JOURNEE AVEC REPAS		1/2 JOURNEE SANS REPAS	
		MATIN	APRES-MIDI	MATIN	APRES-MIDI
Lundi 8/07					
Mardi 9 /07					
Mercredi 10/07					
Jeudi 11/07					
Vendredi 12/07					
Lundi 15/07					
Mardi 16/07					
Mercredi 17/07					
Jeudi 18/07					
Vendredi 19/07					
Lundi 22/07					
Mardi 23/07					
Mercredi 24/07					
Jeudi 25/07					
Vendredi 26/07					
Lundi 29/07					
Mardi 30/07					
Mercredi 31/07					
Jeudi 1/07					
Vendredi 2/07					

Pour confirmation : Adresse mail :

Fait à

Le

Signatures des représentants légaux :

ACCUEIL DE LOISIRS DE MARSAC SUR L'ISLE

Plaquette de réservations des vacances d'été 2024
DU LUNDI 5 AU VENDREDI 30 AOUT 2024

Retour obligatoire de la plaquette de réservations sur papier à l'ALSH ou par mail AU PLUS TARD LE 02 JUILLET 2024 DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES. Aucune réservation ne sera validée avant réception du dossier d'inscription complet par la directrice de l'ALSH



Contact Grand Périgueux
255 rue Martha Desrumaux
24000 Périgueux
tel : 05.53.35.86.00

Accueil de loisirs de Marsac sur l'Isle
95, route de Bordeaux
24 430 Marsac sur l'Isle
Contact: Hélène RAMOS
Tél : 05.53.54.21.91 / 06.89.62.81.02

**OUVERT DE 7H30 A 18H30
POUR LES 3-14 ANS**

Accueil du matin : 7h30 –9h30

Accueil du soir : 16h30-18h30

Matin sans repas ou repas + après-midi:
11h30 –12h

Après-midi sans repas ou matin + repas :
13h 13h30

SOIREE FAMILLES : lundi 28 AOUT 16h30 18h30

Objectifs

Favoriser les rencontres amicales et sportives tout en créant une ambiance chaleureuse et conviviale

Permettre aux enfants de découvrir de nouveaux sports grâce à des partenaires du territoire.

Créer un lien avec les familles en les impliquant à travers diverses manifestations.

Contribuer à la dynamique entre les alsh mais également avec les partenaires extérieurs en priorité sur le thème des JO

MARSAC PARADISE FAIT SES JEUX

Les futurs petites sections pourront être accueillis pour une adaptation ponctuellement seulement sur inscription avec un dossier complet après rendez-vous avec la direction. Il s'agit uniquement d'une adaptation et non d'un mode de garde.

Vous pouvez annuler vos réservations par écrit au plus tard le jeudi midi pour le lundi suivant et 48h avant pour les autres jours de la semaine.

Toute absence non justifiée sera facturée (ATL non déduits) sauf sur présentation d'un justificatif. Il est toutefois demandé aux familles d'avertir la direction de l'accueil de loisirs dès que possible.

L'équipe d'animation

RAMOS HELENE (directrice)

BRAZILLES EDWIGE (directrice adjointe)

MARTINS PAIS MANON

HERON CHANEL

GAGNARD HELENE

ANIMATEURS SAISONNIERS

Tarifs

QUOTIENT FAMILIAL	Journée avec repas		Journée sans repas		Demi-journée avec repas		Demi-journée sans repas		Mercredi		Soirée	Nuitée
	Sans ATL	Avec ATL	Sans ATL	Avec ATL	Sans ATL	Avec ATL	Sans ATL	Avec ATL	Sans ATL	Avec ATL		
De 0 à 400€	6.00€	2,00 €	5.00€	1,00 €	5,50 €	1,50 €	3,50 €	1,50 €	5,50 €	1,50 €	0,50 €	1,50 €
De 401 à 700€	5.50€	2,50 €	4.50€	1,50 €	4,50 €	1,50 €	2.50€	1,00 €	4,50 €	1,50 €		
De 701 à 800€	5.00€		4.00€		3.00€		2.00€		3.00€		1 €	3.00€
De 801 à 1000€	7.00€		6.00€		3.50€		2.50€		3.50€			3.50€
De 1001 à 1250€	9.00€		8.00€		4.50€		3.50€		4.50€			4.50€
De 1251 à 1500€	11.00€		10.00€		5.50€		4.50€		5.50€			5.50€
Plus de 1501€ et non fourni	14.00€		13.00€		7.00€		6.00€		7.00€			7.00€

Pour les enfants ne résidant pas et n'étant pas scolarisés sur une commune de l'Agglomération, une majoration de 50% sera appliquée.

A PREVOIR : couverture et coussin pour la sieste (PS, MS) Gourde, tenue en fonction de la météo, casquettes, affaires de rechange, serviette de table. Toutes les affaires doivent être marquées au nom et prénom de l'enfant.



La priorité d'inscription est donnée aux enfants dans l'ordre suivant :

- qui habitent ou sont scolarisés sur le territoire (communes) de l'ALSH,
- qui viennent régulièrement (tous les mercredis, vacances scolaires),
- qui restent en journée entière
- qui sont inscrits en période complète (semaine pour les vacances)
- des fratries
- par ordre d'arrivée des bulletins de réservations et dans les délais.

NOM DE L'ENFANT	PRENOM	AGE	CLASSE		
	JOURNEE ENTIERE	1/2 JOURNEE AVEC REPAS		1/2 JOURNEE SANS REPAS	
		MATIN	APRES-MIDI	MATIN	APRES-MIDI
Lundi 5/08					
Mardi 6/08					
Mercredi 7/08					
Jeudi 8/06					
Vendredi 9/08					
Lundi 12/08					
Mardi 13/08					
Mercredi 14/08					
Jeudi 15/08					
Vendredi 16/08					
Lundi 19/08					
Mardi 20/08					
Mercredi 21/08					
Jeudi 22/08					
Vendredi 23/08					
Lundi 26/08					
Mardi 27/08					
Mercredi 28/08					
Jeudi 29/08	Structure fermée les 29 et 30/08				
Vendredi 30/08	Les enfants pourront être accueillis sur d'autres structures				

Pour confirmation : Adresse mail :

Fait à Le

Signatures des représentants légaux :